



Tarbes, le mercredi 4 octobre 2017

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances

139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Objet : Transfert du service des Impôts
des entreprises de Lannemezan

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la décision de la Direction Départementale des Finances Publiques des Hautes-Pyrénées de supprimer le Service des Impôts des Entreprises de Lannemezan.

Cette décision paraît totalement antinomique avec les politiques mises en place pour rapprocher citoyens et territoires des services publics. En effet, alors que le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées doit adopter un Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public en cohérence avec les décisions de l'État, alors que plusieurs collectivités territoriales (notamment les Communautés de communes) soutiennent les projets de Maisons de Services au Public, la décision de la DDFIP des Hautes-Pyrénées apparaît être totalement contradictoire.

Nos interventions en faveur de la défense du Service des Impôts des Entreprises à Lannemezan ne constituent pas une lutte défensive et dogmatique, hostile à tout changement, mais au contraire à la prise en compte réelle de la spécificité de notre territoire.

Le tissu économique du secteur du *Plateau de Lannemezan*, des vallées d'*Aure* et du *Louron*, des *Nestes* et de la *Barousse*, mais aussi de la zone des *Côteaux* et du *Magnoac*, est constitué d'entités locales à échelle humaine, artisans, PME et TPE, qui produisent et investissent sur le territoire. Demain, le regroupement annoncé à Tarbes, éloignerait près de 9000 entreprises de cette ressource et ne rajouterait que davantage de difficultés à un secteur déjà en souffrance, alors même que l'ensemble des collectivités de notre Département portent un effort important pour soutenir l'économie locale.



Au regard non seulement des usagers, mais aussi des agents des finances publiques des Hautes-Pyrénées et des élus de ce territoire, ce transfert est synonyme de casse du service public auquel nous sommes attachés, encore plus spécifiquement dans les territoires de montagne comme le nôtre.

Je m'associe pleinement dans le profond désaccord exprimé par l'ensemble des élus de ce Département. Je vous serai reconnaissante d'examiner attentivement ce dossier et permettre le maintien de ce service de proximité.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, l'expression de ma haute considération.

Maryse CARRÈRE

Copie à M. Gérard DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes Publics